

sidère pas qu'il s'agit d'une question de victoire ou de défaite. Il y a un changement d'avec les dispositions prévues au temps où le très honorable député était chef du gouvernement. L'aide antérieure revêtait la forme d'un abattement concernant l'impôt sur le revenu des sociétés, dans le Québec. Cette fois-ci, elle se présente sous forme d'une subvention de \$3 par habitant en plus de l'abattement de \$2.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais cette subvention, accordée au Québec, est-elle réservée spécialement au domaine éducatif et doit servir à cette fin, n'est-ce pas?

Le très hon. M. Pearson: J'ai lu la phrase incluse dans ma lettre.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Le premier ministre du Québec a-t-il demandé une diminution ou une équivalence fiscale au lieu d'une somme d'argent comptant au gouvernement fédéral?

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: La lettre du premier ministre de Québec est claire à ce sujet. Il est satisfait de cet arrangement—un arrangement spécial pour l'année universitaire courante. Ces modifications ne valent que pour cette année, pendant laquelle nous allons élaborer, dans ce domaine, des arrangements de caractère plus permanent.

[Plus tard]

Je voudrais faire une mise au point. En parlant tantôt de l'année universitaire courante, j'aurais dû dire qu'il s'agissait de «l'année universitaire 1966-1967».

LES FINANCES

LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES BONS DU TRÉSOR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au ministre des Finances, mais en son absence, je vais la poser au premier ministre. La hausse du taux d'intérêt sur les bons du Trésor canadien, annoncée aujourd'hui dans les journaux, découle-t-elle d'une politique délibérée de la Banque du Canada et du gouverneur en vue de favoriser le resserrement du crédit parce que le gouvernement aurait détecté un signal avant-coureur d'inflation?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Avant de répondre à cette question, j'aimerais consulter le ministre des Finances, ce que je vais essayer de faire lundi matin.

[Le très hon. M. Pearson.]

RUMEURS D'UNE NOUVELLE DÉVALUATION DU DOLLAR CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): J'aurais une question à poser au ministre des Finances, mais comme il est absent, je m'adresserai au premier ministre. Le ministre des Finances est sans doute au courant, comme le premier ministre, des rumeurs et conjectures qui circulent dans les milieux financiers de New York voulant que le Canada dévalue encore son dollar. Si, comme je le crois, le gouvernement n'a pas l'intention d'adopter une mesure de ce genre, le premier ministre voudrait-il faire une déclaration en ce sens afin que le mouvement des capitaux américains pour prêts hypothécaires et autres ne soit pas réduit?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Je puis assurer à l'honorable représentant que nous n'avons aucunement l'intention de modifier la valeur du dollar canadien.

APPLICATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE—INSTANCES PRÉSENTÉES AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais traiter des questions que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam m'a posées hier. Au sujet d'une de ses questions, je dirai que les instances présentées par écrit, auxquelles je pense, sont celles dont j'ai parlé à la Chambre le 27 janvier et au sujet desquelles le gouvernement du Canada a présenté un aide-mémoire au gouvernement des États-Unis.

Ces règlements mettent en cause des problèmes d'extra-territorialité en matière financière comme ceux que posent les principes directeurs de la balance des paiements des États-Unis, au sujet desquels le ministre des Finances a indiqué, le 2 février, que des instances avaient été présentées verbalement à l'échelon supérieur. Certes, mes collègues et moi discuterons de ces problèmes le 4 mars, lorsque nous rencontrerons certains membres du cabinet américain, mais en examinant la question ce matin, j'ai cru préférable de préciser ma réponse.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, a également demandé si le ministre envisageait de déposer l'aide-mémoire. Voudrait-il nous dire maintenant s'il accepte de le déposer?

L'hon. M. Martin: Je suis précisément en train d'examiner certains aspects de la ques-